

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Agence de la biomédecine

Décision n° 2011-04 du 1^{er} février 2011 portant composition de la commission de certification des coordinations hospitalières de prélèvement d'organes et de tissus de l'Agence de la biomédecine

NOR : ETSB1130041S

La directrice générale de l'Agence de la biomédecine,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1418-1 et suivants et R. 1418-1 et suivants ;

Vu la décision n° 2007-07 du 3 mai 2007 portant création auprès du directeur général de l'Agence de la biomédecine de la commission de certification des coordinations hospitalières de prélèvement ;

Vu la décision n° 2011-03 du 1^{er} février 2011 relative à la commission de certification des coordinations hospitalières de prélèvement d'organes et de tissus,

Décide :

Article 1^{er}

La composition de la commission de certification des coordinations hospitalières de prélèvement d'organes et de tissus de l'Agence de biomédecine est renouvelée comme suit :

NOM	PRÉNOM	LIEU D'EXERCICE	FONCTION
M. Auger	Éric	Agence de la biomédecine, SRA Grand Ouest	Coordinateur des audits, cadre infirmier animateur de réseau
Dr Boulevard	Armelle	Agence de la biomédecine, DOPG-SRA Grand Ouest	Médecin, représentante des SRA
Dr Colavolpe	Jean-Christian	Hôpital de la Timone, coordination hospitalière, Marseille	Représentant des coordinations hospitalières
Mme Genoïno	Geneviève	Hôpital de Pau, coordination hospitalière	Représentante des coordinations hospitalières
Mme Genty	Carole	Centre hospitalier de Lens, coordination hospitalière, service des soins continus	Association française des coordinateurs hospitaliers (AFCH)
Dr Gilton	Alain	Agence de la biomédecine, DOPG-SRA Île-de-France, CAG	Médecin, représentant des SRA
Dr Goddé	Frédéric	Centre hospitalier d'Avranches-Granville, coordination hospitalière	Représentant des coordinations hospitalières
Dr Guarinos	Anita	Agence de la biomédecine, Saint-Denis-La Plaine	Gestionnaire de la qualité et des risques représentant la directrice générale de l'Agence
Mme Loubier	Isabelle	Agence de la biomédecine, DOPG-SRA Sud-Est, La Réunion	Représentante des SRA, cadre infirmier animateur de réseau,
Mme Martin	Catherine	Agence de la biomédecine, DOPG-SRA Nord-Est	Représentante des SRA, cadre infirmier animateur de réseau,

NOM	PRÉNOM	LIEU D'EXERCICE	FONCTION
Pr Offenstadt	Georges	Service de réanimation médicale, hôpital Saint-Antoine, Paris	Représentant de la Société de réanimation de langue française (SRLF)
Pr Pateron	Dominique	Service des urgences, hôpital Saint-Antoine, Paris	Représentant de la Société française de médecine d'urgence (SFMU)

Article 2

La secrétaire générale de l'Agence de la biomédecine est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 1^{er} février 2011.

La directrice générale,
E. PRADA-BORDENAVE